

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

jeanpaul-lecoq.fr

Barbara Pompili
Ministre de la Transition écologique et
solidaire
246, boulevard SAINT-GERMAIN
75700 PARIS

Objet : Canal Seine Nord Europe

Copie à Mme la Ministre de la Mer.

Madame la Ministre,

Vous sachant à la fois très concernée par les questions de développement durable et de respect de notre environnement et opposante au Canal Seine Nord Europe ainsi que vous l'avez dit à plusieurs reprises, je souhaiterais savoir si vous serez la ministre de l'Écologie qui fera en sorte d'annuler ce projet, ou si vous serez celle qui mettra en œuvre cette absurdité écologique.

Ce canal d'une centaine de kilomètres de long reliant l'Oise à l'Escaut permettra à des péniches de plus de 140 mètres de long et de plusieurs milliers de tonnes d'aller directement de Rotterdam à Paris.

Investir plus d'un milliard d'euros de la part de l'État et autant pour les collectivités territoriales pour faciliter les débouchés de Rotterdam vers l'Île-de-France et Paris est un non-sens absolu, a fortiori depuis la crise sanitaire qui a démontré que des frontières que l'on pensait ouvertes à tout jamais se sont retrouvées fermées plusieurs semaines en l'espace de quelques heures.

Avec ce Canal Seine Nord Europe, la France accepte de tuer la biodiversité des bassins versants de l'Escaut et de l'Oise, de creuser un canal de 107 kilomètres de long et de près de 50 mètres de large, le tout sans compensation écologique crédible.

Ce projet va nuire à l'écologie française, au solde commercial de la France, aux autres ports français au premier rang desquels Le Havre, bien évidemment, et va rendre l'approvisionnement de l'Île-de-France bien plus précaire qu'aujourd'hui.

Certes, cela permettra de mettre moins de camions sur les routes entre les Pays-Bas et la France, mais la véritable solution pour supprimer ces camions à la source, c'est d'investir, notamment dans le port du Havre, pour que les marchandises soient davantage déchargées directement en France, et de doter les ports français de meilleures infrastructures facilitant l'intermodalité des marchandises comme, évidemment, le fret ferroviaire.

Madame la Ministre, le seul moyen d'éviter la concurrence déloyale que créerait le Canal Seine Nord Europe entre les ports du Benelux et le port du Havre serait d'y investir au moins autant, pour qu'ils puissent lutter à armes égales.

L'État devra être à la hauteur de cet engagement.

En tant que ministre de la Transition écologique et solidaire, serez-vous en mesure d'arrêter ce projet qui va accélérer la dégradation de l'environnement, et affaiblir les ports français ? L'ancien gouvernement a acté la mise en place de ce projet absurde. Serez-vous la ministre qui assumera sa mise en œuvre ?

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier. Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.



Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime